JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Questionnaire pour copropriétaires, communautés héréditaires et autres collectivités

2022
Formule 6

Description exacte [1]:

_____

_____

_____

Administrateur: _____

_____

Nature des éléments de fortune [2]

_____

_____

Commune: _____

Revenu

1. Recettes

Etat

Rendement net total des immeubles, selon formule 4* _____

_____

Rendement des titres, selon formule 5*; total III ou IV (colonne 7) _____

Autres recettes (désignation exacte): _____

Total _____

2. Dépenses

Intérêts de dettes, selon formule 8* _____

_____

Autres dépenses (désignation exacte) _____

Total _____

3. Excédent de recettes ou de dépenses

_____

Répartition de l'excédent de recettes ou de dépenses

Sur la base des conditions **effectives** de participation, ces excédents doivent être répartis de la façon suivante et reportés par chaque ayant droit sous code **380 ou 390** de sa déclaration d'impôt personnelle

Part en % ou fraction

Etat

Nom, prénom, profession et adresse exacte des ayants droit [3]

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Total de l'excédent, comme ci-dessus

* Il n'est pas nécessaire de remettre à chaque ayant droit une copie des formules 4, 5 et 8. **L'administrateur adresse celles-ci directement avec l'original (formule 6). Les ayants droit ne joindront à leur déclaration d'impôt personnelle que la formule 6 remplie par l'administrateur.**

[1]) Désignation ou dénomination de la communauté, par exemple: communauté héréditaire de Joseph Beuchat, ancien employé de banque de Delémont, Grand-Rue 5, décédé le 18.02.2018 à Delémont.

[2]) Désignation exacte des éléments de fortune appartenant à la communauté, comme par exemple: immeubles (lieu et rue avec N°), titres, participations, etc. (au besoin, on joindra un relevé détaillé).

[3]) **Si des femmes mariées participent à la communauté, on indiquera également le prénom et la profession de l'époux.**

Fortune au 31 décembre 2022

1. Actif

Propriété foncière (valeur officielle au 31.12.2022, selon formule 4)

Fortune en titres, selon formule 5A, total I (colonne 5)

Autre fortune (désignation exacte) :

Total

2. **Dettes** (selon formule 8)

3. Fortune nette ou excédent de dettes

Répartition de la fortune nette ou de l'excédent de dettes

Sur la base des conditions **effectives** de participation, ces excédents doivent être répartis de la façon suivante et reportés par chaque ayant droit sous code **755 ou 820** de sa déclaration d'impôt personnelle

Nom, prénom, profession et adresse exacte des ayants droit [3]	Part en % ou fraction	Fr.

Total (doit être égal au ch. 3) ci-dessus

Observations :

Certifié exact et complet

L'administrateur :

, le

F006622 JU 021